

La déclaration de Bourassa à Bruxelles sème la confusion à Ottawa

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

La déclaration du premier ministre Robert Bourassa à Bruxelles a semé la confusion dans les milieux politiques à Ottawa.

M. Bourassa a réveillé de vieux démons en déclarant à Bruxelles qu'il pourrait bien s'inspirer de la question référendaire qu'il avait proposée en prévision du référendum de 1980 pour formuler la question qui serait posée à un référendum en 1992.

A Ottawa, le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark s'est gardé de tout commentaire. «Vous comprendrez que je serai très prudent, a-t-il expliqué aux journalistes. Je veux savoir exactement ce qu'il a dit et dans quelles circonstances avant de me prononcer.»

Observateur de longue date du fonctionnement de la Communauté européenne, M. Bourassa est revenu

«Ridicule», soutient Parizeau

Norman DELISLE Québec (PC)

Le chef de l'opposition Jacques Parizeau a ridiculisé hier le projet de question référendaire mis de l'avant par le premier ministre du Québec Robert Bourassa.

Réagissant en conférence de presse aux propos tenus par M. Bourassa à Bruxelles, M. Parizeau a relevé le fait que cette question implique «une vision du Canada qui pourrait être posée lors d'un référendum canadien. Mais pour un référendum tenu au Québec, c'est ridicule», a-t-il dit.

Selon le chef péquiste, le libellé de la question suppose que le Québec imposerait au reste du Canada trois niveaux de parlement, soit des parlements provinciaux dans chaque province, un parlement national pour l'Etat souverain du Canada et un parlement supranational élu au suffrage universel et responsable de l'union économique. «On ne sortira jamais des élections», a-t-il ironisé.

«La réponse du Canada anglais va être non. Cette question ne sera jamais posée puisqu'elle deviendra inutile quand le Canada aura donné sa réponse», a dit M. Parizeau.

Il a refusé de dire dans quel sens il voterait si une telle question était posée aux Québécois lors d'un référendum. «Le ridicule ayant ses droits, M. Bourassa ne posera pas une telle question. Je ne puis répondre oui ou non à une blague», a-t-il dit.

Il a signalé que le ministre fédéral Marcel Masse, informé du libellé de la question par la presse, s'est informé auprès des journalistes s'il s'agissait d'un canular.

M. Parizeau a attribué l'intervention de M. Bourassa à un désir de «créer un rebondissement, de jeter un pavé dans la mare dans le dossier constitutionnel avant la conférence de Toronto, alors qu'il ne s'est rien passé depuis quatre jours».

Le rapport Allaire

Le chef péquiste a noté également que la question proposée n'était pas du tout dans la lignée du rapport Allaire, qu'elle «le trahissait».

Selon le scénario du rapport Allaire que M. Parizeau a cité au texte, si les offres fédérales sont inacceptables, il y a d'abord accession du Québec à la souveraineté, puis offre d'une union économique faite au reste du Canada par la suite.

Dans la question formulée hier, M. Bourassa parle d'offrir en même temps la souveraineté et l'union économique.

Il s'agit d'une erreur de stratégie, croit le chef péquiste. «M. Bourassa vient d'échapper l'arme du référendum sur la souveraineté, soit une épée qu'il mettait dans les reins du Canada anglais». Une réponse négative du Canada anglais met fin à toute l'affaire.

M. Parizeau a également souligné que la présumée question ne répondait «probablement pas» aux exigences inscrites par la loi 150 qui définit la démarche constitutionnelle du gouvernement.

Cette loi définit exactement ce qu'est la souveraineté du Québec, soit la «capacité exclusive du Québec de faire ses lois, de prélever ses impôts et d'agir sur la scène internationale».

Ceci exclut l'existence d'un parlement commun élu au suffrage universel tel que prévu dans la question de M. Bourassa, a noté M. Parizeau.

sur le concept de superstructure, en vantant les mérites du système de la Communauté économique européenne. Ce concept vague qui n'avait jamais été bien expliqué mariait une union économique et une forme de souveraineté.

En 1980, il proposait de demander aux Québécois: «Voulez-vous remplacer l'ordre constitutionnel existant par l'existence de deux états souverains associés dans une union économique, responsables à un Parlement élu au suffrage universel?»

«Beaucoup d'énigme»

De son côté, le lieutenant québécois du premier ministre Brian Mulroney Benoît Bouchard ne savait trop que penser de la déclaration de M. Bourassa.

Prudence oblige, il préfère ne pas en faire tout un plat.

«Je pense que je préfère entendre M. Bourassa dire à Québec voici la question officielle du référendum. A ce moment-là, je le croirai.»

Pour M. Bouchard, il y a «beaucoup d'énigme» autour des propos du premier ministre québécois.

«Tant que je ne l'aurai pas en-



Benoît Bouchard

tendu moi-même, et de Québec et non de Paris ou d'ailleurs, à ce moment-là, peut-être que je le croirai. Mais d'ici là, ce n'est pas sérieux.»

«Il faut prendre le contenu de la question, l'évaluer, lui donner un cadre. Une question comme ça — en l'air —, ça veut dire quoi exactement?»

Chez les libéraux, le leader adjoint du parti, Mme Sheila Copps, a également réagi prudemment en disant que la négociation devait précéder toute souveraineté-association et qu'il n'était pas du tout certain que le Canada anglais veuille s'associer avec le Québec, en cas d'indépendance.

«La meilleure question serait: est-ce que vous voulez rester au sein du Canada, oui ou non?» a-t-elle avancé.

Pour sa part, le Bloc québécois a accueilli favorablement les propos de M. Bourassa.

Le député de Shefford Jean Lapierre a rappelé au cours d'un entretien que M. Bourassa ne faisait pas la question de respecter le processus de la Loi 150 qui l'oblige à tenir un référendum avant la fin d'octobre.

«Je suis convaincu qu'il ne pourra pas nier 25 années d'activités politiques en manquant un rendez-vous politique avec l'histoire», a-t-il concédé.

Selon lui, M. Bourassa est fidèle à lui-même et ne fait que reprendre son idée de superstructure.

Des interrogations à voix haute sur le sens de «souveraineté»

Bruxelles (PC)

«La souveraineté c'est quoi? Est-ce que c'est la souveraineté à l'ancienne? Est-ce que c'est la souveraineté partagée?», s'est interrogé à voix haute Robert Bourassa, hier à Bruxelles, faisant référence au contenu de la question du prochain référendum imposée par la loi 150.

La loi 150 sur l'avenir constitutionnel du Québec oblige le gouvernement à tenir un référendum sur la souveraineté en octobre 1992.

«Le texte de loi n'a pas pour but de rédiger le sens d'une question, le libellé d'une question. Est-ce qu'il y a contradiction entre la souveraineté à l'intérieur d'une confédération économique, qui suppose un parlement élu au suffrage universel — c'est ce que les jeunes libéraux ont adopté — ou est-ce que la souveraineté de la loi 150 est une souveraineté sans union économique, alors que partout il y a des unions économiques. Alors admettez avec moi qu'il est prématuré de donner une interprétation définitive de l'article pertinent dans la loi 150, parce qu'il y a différentes façons d'appliquer la définition d'une souveraineté», a repris le premier ministre.

A l'article 3 de la loi 150, la souveraineté est définie comme «la capacité exclusive du Québec, par ses institutions démocratiques, de faire ses lois, de prélever ses impôts sur son territoire, et d'agir sur la scène internationale pour conclure toute forme d'accords ou de traités avec d'autres états indépendants et participer à diverses organisations internationales.»

Le premier ministre fait remarquer que cette définition est purement politique, et ne touche pas à l'aspect économique.

«Il y a une distinction entre un texte de loi qui n'a pas pour but de rédiger une question comme telle qui va proposer un choix politique et un choix économique. La loi 150 ne propose pas un choix politique et un choix économique», tient à signaler M. Bourassa.

Le premier ministre a rappelé aussi sa conviction que si le Québec devait se retirer de l'ensemble canadien, le Canada Est et Ouest ne pourrait pas survivre, que cela serait une «contradiction géopolitique (...) inapplicable.»

Robert Bourassa a néanmoins insisté sur le fait que pour l'instant, toute cette question demeurerait du monde des hypothèses.

SAMEDI 8 FÉVRIER SEULEMENT

NOUS
PAYONS LES TAXES
VOUS
ÉCONOMISEZ
L'ÉQUIVALENT DES DEUX TAXES

~~TPS-TVQ~~

POURQUOI TRAVERSER LA FRONTIÈRE ET PAYER LES TAXES QUAND CHEZ M aubaines vous ne payez PAS DE TPS NI DE TVQ!
Profitez-en demain, samedi 8 février!

TOUT* EST EXEMPT DE TAXES: LA MODE ET LES ACCESSOIRES, LES SOULIERS, LES ARTICLES MÉNAGERS, LES MEUBLES, LES ARTICLES DE CUISINE ET DE SALLE DE BAIN, ETC... MÊME LES ARTICLES DÉJÀ EN SOLDE!

* SEULS LES ARTICLES SUIVANTS SONT TAXÉS: les articles Super Aubaine, les produits beauté/santé, les bonbons et friandises, les produits de consommation courante et d'entretien ménager, tous les articles du rayon de la photographie et de l'électronique, les restaurants et le rayon liquidation.



LE CHOIX QU'ON
LES PRIX QU'ON



■ RÉGION DE MONTRÉAL: Jean-Talon Est, Place Versailles, Place Alexis Nihon, Carrefour Laval, Centre commercial Pont-Viau, Galeries des Sources, Galeries Lachine, Place Lasalle, Châteauguay, Place Longueuil, Promenades St-Bruno, Mail Champlain ■ HULL: Galeries de Hull ■ QUÉBEC: Galeries Charlesbourg, Place Ste-Foy ■ SOREL: Boul. Fliset ■ SHERBROOKE: Place Belvédère ■ TROIS-RIVIÈRES: Centre commercial Les Rivières

National

GATT: les agriculteurs préparent une manif monstre

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

L'Union des producteurs agricoles du Québec ainsi que les autres organisations d'agriculteurs canadiens préparent une «manifestation de masse» devant le parlement d'Ottawa pour rappeler le gouvernement Mulroney à l'ordre à propos du volet agricole des négociations multilatérales du GATT.

Le président de l'UPA, Jacques Proulx, a indiqué hier à Montréal que le rassemblement se tiendrait le 21 février et qu'il y attendait au moins 25 000 agriculteurs de tous les coins du Canada.

Cette manifestation sera précédée le 18 février d'une rencontre de 300 dirigeants nationaux d'organisations d'agriculteurs avec le premier ministre, Brian Mulroney. Si la manifestation se tient trois jours plus tard, a expliqué M. Proulx, c'est pour laisser au gouvernement fédéral le temps de «décider s'il a besoin d'un appui pour lui ou contre lui». Autrement dit, selon les résultats de la rencontre avec M. Mulroney, les agriculteurs verront s'ils doivent continuer de soutenir leur gouvernement ou le dénoncer pour ne pas «avoir livré la marchandise promise».

Les signaux en provenance d'Ottawa ont été ambigus, le premier ministre Mulroney disant avant-hier que ce serait un «défi difficile» à relever que d'avoir entièrement gain de cause dans le dossier agricole. En janvier, le ministre du Commerce extérieur Michael Wilson avait indiqué que le Canada ferait tout pour que la négociation du GATT n'échoue pas et certains y

avaient vu la possibilité qu'il signe l'accord même si le volet agricole est insatisfaisant. Peu après, le ministre d'Etat à l'Agriculture, Pierre Blais, avait réitéré la volonté du Canada de clarifier l'article XI du GATT.

Dunkel

Pour mieux comprendre, rappelons que les négociations du GATT, soit l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, implique 108 pays et porte sur une foule de secteurs du commerce international.

L'un de ceux-là est l'agriculture. L'idée générale du GATT est de libéraliser le plus possible le commerce des biens et services de toutes les entraves, qu'elles soient tarifaires ou autres.

L'article XI de l'accord actuel permet dans le secteur agricole de s'écarter du principe général de libéralisation en permettant d'imposer des quotas à l'importation lorsque certaines denrées alimentaires font l'objet, dans un pays donné, d'un système qui ajuste la production à la consommation interne. Le Canada impose donc des quotas aux importations de lait, volailles et oeufs qui font l'objet de ce système. Ce n'est pas le cas, par contre, pour les céréales ou le porc.

Mais dans le secteur agricole, plusieurs pays industrialisés produisent des surplus qui, ces dernières années, ont été écoulés sur le marché mondial à vil prix, grâce à de généreuses subventions. Environ 300 milliards \$ ont été engloutis ainsi, surtout par les Etats-Unis et la CEE. Au Canada, l'an dernier, on a dépensé 4,5 milliards \$



Jacques Proulx, président de l'Union des producteurs agricoles: «Les négociateurs canadiens au GATT ont été incompetents».

pour soutenir les céréaliers de l'ouest.

Pour mettre fin à cette anarchie, on veut couper les subventions aux exportations mais, ce faisant, on s'attaque indirectement aux autres formes de soutien que sont par exemple l'assurance-récolte, le crédit agricole, etc. Le dernier rapport du directeur général du GATT, Arthur Dunkel, propose de mettre fin

aux quotas, donc à l'article XI, en les remplaçant plutôt par des tarifs aux importations.

Pénil

Ce faisant, soutient l'UPA, on met en péril tout le système de gestion qui assure actuellement la stabilité de 45 pour cent de la production agricole québécoise. Il existe 14 000 producteurs laitiers et quel-

ques centaines, dans chaque cas, de producteurs de volailles, d'oeufs de consommation et d'incubation.

Malgré le système de gestion interne, par le biais de ce que l'on appelle les offices de commercialisation, le Québec perd chaque jour trois producteurs laitiers, fait remarquer Claude Lafleur, économiste à l'UPA. Si on ouvre même progressivement le marché aux im-

portations en transformant les quotas en tarifs, le phénomène de disparition des producteurs s'accroîtra. «Il est impossible de gérer l'offre et la demande avec des tarifs», signale-t-il.

Plus largement, fait remarquer M. Lafleur, les propositions Dunkel menacent des régions entières au Québec. «Après le secteur forestier qui tombe, l'agriculture va tomber et ce sont finalement des villages entiers qui vont fermer.»

Car même si ces tarifs sont très élevés pour protéger le marché, ils sont sujets quotidiennement aux fluctuations des monnaies, ce qui rend les producteurs vulnérables. Et ces tarifs seront appelés à diminuer de 36 pour cent sur six ans, entre 1993 et 1999.

Même si l'UPA reconnaît que le lait de consommation est moins cher aux Etats-Unis (86 cents le litre contre 92 cents au Canada), on fait remarquer que la valeur du dollar canadien vient aussi accentuer ou réduire l'écart. L'UPA souligne aussi que les produits alimentaires dont les prix depuis 15 ans ont augmenté moins vite que l'inflation, ce sont ceux des produits contingents: lait, volailles, oeufs.

C'est pour cela que l'UPA continue d'exiger le maintien de l'article XI du GATT, d'autant plus que la production contingente au Canada n'a jamais perturbé les marchés internationaux. «Les négociateurs canadiens ont été incompetents», soutient Jacques Proulx qui prétend que le Canada avait tous les arguments pour démontrer que ses politiques avaient évité de créer l'anarchie dans les marchés et les avaient au contraire disciplinés.

Un comité de la Chambre refuse que le Québec ait prépondérance pour la culture

Maurice GIRARD Ottawa (PC)

Un comité de la Chambre des Communes s'objecte à ce que le Québec obtienne prépondérance en matière culturelle et propose de modifier le concept de société distincte pour y inclure la minorité anglo-québécoise.

À la veille de la conférence de Toronto, le comité permanent des Communications et de la Culture a présenté cette position devant la commission Beaudoin-Dobbie, qui recevait ses trois dirigeants: le président David Bird et les vice-présidents Sheila Finestone et Jean-Pierre Hogue.

Les recommandations «unanimes» du comité sont d'autant plus audacieuses qu'elles tranchent avec ce que plusieurs perçoivent comme l'acceptation grandissante au Canada anglais de la spécificité québécoise. Elles ont été formulées peu après l'exposé du Commissaire aux langues officielles, M. Victor Goldbloom, qui a proposé lui aussi de renforcer le concept de «promo-

tion» de la langue des minorités linguistiques, ce qui inclut l'anglais au Québec.

«Le comité recommande que la minorité de langue anglaise et que les autres minorités fassent partie intégrante de la société distincte du Québec. Ça veut dire que moi, comme anglophone, je suis reconnue comme partie intégrante de la société distincte, je ne suis pas à-côté, ni 'les autres' mais Québécoise et Canadienne», a expliqué en interview à la Presse Canadienne la députée Sheila Finestone après sa

comparution devant le comité constitutionnel.

Cette définition de la société distincte rendrait encore plus «odieuse» la législation linguistique québécoise, particulièrement la loi 178. «Une aberration», dit la députée libérale de Westmount, qui reste persuadée que «la société (québécoise) en a honte».

Mme Finestone ne craint pas la réaction des nationalistes québécois, qui pourraient interpréter ces recommandations comme une nouvelle tentative de banalisation du

statut du Québec à l'intérieur de la fédération. «Je m'en fous des nationalistes», dit-elle simplement.

Il s'agit en fait d'inclure dans la société distincte toutes les facettes de la culture française (vietnamien, arabe, européen, etc.) ainsi que la minorité anglophone, qui possède des racines aussi profondes que bien des francophones de souche, explique-t-elle.

Par ailleurs, le comité s'objecte à la prépondérance du Québec en matière de communications et de culture et préfère le statu quo.

EN BREF

Le débat spécial se termine faute d'orateurs

OTTAWA (PC) — C'est en l'absence de la très grande majorité des députés que la Chambre des Communes a amorcé en fin de journée, hier, un débat spécial sur la question constitutionnelle, qui s'est terminée brusquement, une heure plus tôt que prévu, faute d'orateurs.

À l'exception des députés du Bloc québécois Jean Lapierre (Shefford) et Gilles Rocheleau (Hull), la quinzaine d'orateurs qui ont pris la parole hier venait tous du Canada anglais et ils ont fait part de l'humeur toujours brouillonne de l'électorat. À peine une dizaine de députés se trouvaient, à un moment ou un autre, dans l'as-

semblée pour écouter les débats. Dans l'ensemble, les interventions se sont révélées des exhortations au compromis.

Mais les Canadiens semblent vouloir qu'on les consulte sur les prochaines modifications constitutionnelles et un grand nombre semble favoriser le multiculturalisme puisque «40 pour cent des Canadiens» ne sont issus ni de la majorité anglophone ni de la minorité francophone. «Le Canada qui repose sur les deux peuples fondateurs reflète le passé, pas l'avenir», a dit le député libéral d'Eglinton-Lawrence, M. Joseph Volpe.

Les francos hors Québec craignent d'être éclipsés

TORONTO (PC) — Les communautés francophones craignent que leurs revendications ne soient éclipsées au profit des autochtones lors de la troisième conférence constitutionnelle qui s'ouvre aujourd'hui à Toronto.

En effet, les organisateurs de la conférence ont consenti hier à accorder une plénière sur la question des droits des autochtones.

Il y aura d'ailleurs plusieurs de leurs représentants, dont le chef des Premières Nations Ovide Mercredi, sur les lieux de la conférence. De plus, la question de la Charte sociale risque d'être abordée.

Les communautés francophones n'ont que six représentants sur les 200 participants à la conférence, alors que la délégation autochtone s'est vu attribuer 20 représentants.

Chefs d'entreprise en faveur d'une charte sociale

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien des chefs d'entreprises s'est prononcé, hier, en faveur d'une charte sociale dans la constitution, à la condition que les tribunaux ne soient pas chargés de la faire respecter.

Comparaissant devant le comité parlementaire sur la réforme de la constitution, M. William Stinson, coprésident du conseil et président du conseil du Pacifique Canadien, a déclaré qu'il ne voyait aucune objection à une déclaration de principes sociaux dans la constitution, comme l'a suggéré cette semaine le

leader néo-démocrate Audrey McLaughlin.

«Il est bien d'exprimer ces principes», a souligné M. Stinson, qui ne tient pas, cependant, à ce que le gouvernement soit obligé de les appliquer.

C'est la position qu'a adoptée également Mme McLaughlin, qui a proposé l'inscription dans la constitution du droit à la nourriture, au vêtement, au logement, à l'éducation et à l'assurance-maladie, mais sans obligation de la part des gouvernements.

Pied de nez des jeunes libéraux à Chrétien

OTTAWA (PC) — Les jeunes libéraux du Canada font un pied de nez au chef national Jean Chrétien en se prononçant contre l'élimination de la clause dérogatoire à la charte des droits.

Cette résolution sera présentée en séance plénière au Congrès bienal du Parti libéral du Canada qui

s'amorce à Ottawa le 19 février.

Conscient que cette résolution va créer des étincelles, le président des Jeunes libéraux du Canada, Charles Boyer, de Montréal, a néanmoins reconnu que l'abrogation de la clause nonobstant avait du mérite.

Environnement: Ottawa n'a pas assez de pouvoir

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas les pouvoirs constitutionnels nécessaires pour respecter ses obligations internationales en matière d'environnement. La réforme de la Constitution devrait lui reconnaître explicitement le droit d'intervenir dans ce domaine, quoi qu'en pensent certaines

provinces, qui pourraient y voir une ingérence dans leur champ de compétence.

C'est ce que préconise le comité de l'environnement des Communes, en invoquant l'urgence du problème, dans un rapport divulgué hier.

Getty répète ses déclarations sur le bilinguisme

EDMONTON (PC) — De retour de vacances, quatre semaines exactement après avoir attaqué le bilinguisme officiel au Canada, le premier ministre Don Getty a répété, hier, que le bilinguisme ne doit pas être imposé par la loi. «J'ai proposé que les Canadiens s'engagent à nouveau à reconnaître le bilinguisme comme une caractéristique positive et fondamentale de l'unité du pays, a-t-il rappelé, mais je crois que le moment est

venu de dire que le bilinguisme devrait être une question de choix.»

En conférence de presse, hier, il a refusé de préciser ce qu'il entend par le retrait du bilinguisme des textes de la loi. Réclame-t-il ainsi, lui a-t-on demandé, l'abrogation de la Loi des langues officielles, qui existe depuis 22 ans, ou le retrait de la Charte des droits et libertés des protections linguistiques et culturelles?

Les Hurons se disent d'accord avec le droit du Québec à l'autodétermination

Norman DELISLE Québec (PC)

La nation huronne-wendat reconnaît le droit du Québec à l'autodétermination dans la mesure où le Québec fait de même à son endroit, affirme le chef Max «Oné-Onti» Gros-Louis.

Témoignant hier devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale qui étudie la souveraineté du Québec, M. Gros-Louis a signalé que les Hurons respectent le droit des Canadiens et des Québécois à se doter du régime politique de leur choix, mais veulent que leurs propres droits soient respectés et garantis.

Les Hurons «n'ont pas à défendre le fédéralisme ou la souveraineté. Nous recommandons à nos membres de ne pas voter aux référendums prévus par le Québec ou le Canada parce que nous ne sommes pas concernés au premier chef», a dit le leader amérindien. «Nous réservons notre choix politique définitif en fonction de la qualité des propositions que le Québec et le Canada nous feront», a-t-il ajouté.

Si le Québec devient souverain, les Hurons exigeront «des garanties pour notre propre souveraineté à l'intérieur de cet Etat».

La position du chef huron contrastait avec celle exprimée plus tôt cette semaine par la nation algonquine. Le chef algonquin Jean-Maurice Matchewan a alors tenu des propos très sévères pour le



Le chef Max Gros-Louis échange une blague avec le ministre Christos Sirros, sous les yeux du péquiste Jacques Brassard.

Québec et les Québécois, affirmant qu'aucune sécession du Québec n'était possible sans l'assentiment des 5000 membres de la nation algonquine.

M. Gros-Louis a plutôt présenté les Hurons comme «des voisins et des amis depuis quatre siècles, intimement liés par le coeur et le sang aux Québécois et Québécoises».

Le ministre responsable du dos-

sier au gouvernement du Québec, Christos Sirros, a demandé à M. Gros-Louis si le terme nation utilisé pour les Hurons implique automatiquement la création d'un pays indépendant.

«Pas nécessairement. Mais il va falloir avoir une partie du terrain que nous allons exploiter nous-mêmes. Et ce terrain, pourquoi ne pas l'exploiter à deux ou à trois?».

Les femmes autochtones perturbent la commission

Ottawa (PC)

Les femmes autochtones ont perturbé hier le fonctionnement de la commission constitutionnelle sur l'avenir du pays en faisant un long réquisitoire contre ce qu'elles ont appelé «le pouvoir mâle», mettant mal à l'aise plusieurs membres du comité qui ont tenté d'interrompre leur chapelet d'accusations, mais sans succès.

Au cours d'une présentation qui a tourné au discours-fleuve, les représentantes amérindiennes ont demandé la protection de la Charte des droits et libertés, qui devrait s'appliquer même si les Amérindiens obtenaient l'autonomie gouvernementale.

La seule députée fédérale autochtone, Mme Ethel Blondin (Western Arctic), est sortie au milieu de

la présentation. Rejointe par la Presse Canadienne, elle a expliqué qu'elle n'appuyait pas la charge des femmes autochtones contre les hommes «parce que le système patriarcal qu'elles dénoncent a été imposé par la culture blanche».

Selon les témoins, les dirigeantes «mâles» des réserves pratiquent une discrimination «fondée sur le sexe», s'accaparant tous les pouvoirs.

«Nous avons des femmes battues, des viols collectifs, l'abus de drogues et d'alcool, et toutes les sortes de perversions imaginables ont été introduites dans notre vie quotidienne. L'élaboration de programmes, de services et de politiques pour régler le problème de la violence familiale a été laissée aux mains des hommes», ont dénoncé les représentantes.

MISE AU POINT

Dans l'encart tabloïde de 8 pages «marque Kenmore no 1 des ventes au Canada» faisant partie de la circulaire «Sears, vous en avez pour votre argent et plus» insérée dans La Tribune du 28 janvier 1992, veuillez noter qu'à la page 5, l'illustration du congélateur coffre no 48110 est inexacte; ce modèle en réclame à 349,99\$ n'est pas muni d'un «voyant de marche» dans le couvercle de l'appareil.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.



38142



SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES

AVIS

Avis est donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de SSQ, Société d'assurances générales inc., sera tenue le lundi 24 février 1992 à 18 h 30, au siège social de la Société: 1, Parc Samuel Holland, bureau 440, Québec, aux fins de:

recevoir les rapports du conseil d'administration, les états financiers et le rapport des vérificateurs;

examiner et ratifier, le cas échéant, les règlements adoptés au cours de l'année;

procéder à l'élection des administrateurs;

nommer les vérificateurs externes de la Société pour l'exercice 1991;

discuter de toute autre question soumise à l'assemblée.

Québec, le 24 janvier 1992

Le Secrétaire,

Yves Le May

Vivre

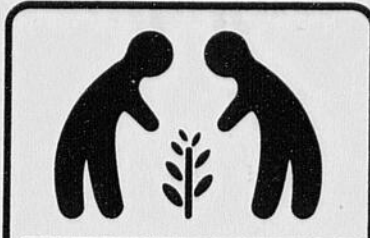
L'aide humanitaire protège au moins le capital humain

Lise OUELLETTE Sherbrooke

«L'aide humanitaire ne conduit pas au développement et à la capacité de se prendre en charge, dans les pays du Tiers monde. Mais elle permet au moins de protéger le capital humain de ces pays, en prévision d'une éventuelle amélioration de la situation politique et sociale», plaide Jean-Guy St-Martin, vice-président à l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Conférencier invité à l'assemblée générale du Centre estrien de ressources en développement international (CERDI), présidé par Julio Rodriguez, M. St-Martin répondait ainsi à une question sur le manque d'empressement des gens à consentir des dons parce que trop souvent ce sont les dictateurs et dirigeants corrompus qui en profitent.

«Il faut établir une distinction entre l'aide au développement et l'aide humanitaire. Récemment, le



International La Semaine du
Development développement
Week international

Canada a annoncé qu'il se retirait des programmes bilatéraux avec les pays coupables d'accrocs aux droits de la personne. Il y a quand même là-bas des individus qui meurent de faim et l'aide humanitaire y peut quelque chose», poursuit le vice-président.

Erreur

La pire erreur face aux questions internationales, aux dires de

M. St-Martin, consisterait à se désintéresser du sort des pays pauvres compte tenu de nos propres problèmes économiques. «La crise se vit sur toute la planète. Ce serait tentant de raisonner à court terme et en fonction de soi seulement. Mais il sera impossible de régler notre problème sans une approche globale et collective, qui entraîne les pays en développement dans son sillage», croit M. St-Martin.

Ce concept nouveau se répand sous le vocable de «globalisation économique». M. St-Martin illustre cette interdépendance par l'exemple suivant: «Entre 1981 et 1987, le Canada a perdu des exportations d'une valeur de 24 milliards \$ et l'équivalent de 200 000 emplois à cause de la crise économique dans les 17 pays les plus endettés. C'est évident que nos problèmes économiques ont été induits par ceux d'autres pays».

«Si les Canadiens croyaient vraiment que leur bien-être économique dépend aussi du Tiers monde,



Jean-Guy St-Martin, vice-président de l'ACDI

ils consacreront peut-être plus que 0,47 pour cent du produit national brut (PNB) en aide au développement de ces pays.»

Interdépendance

La même interdépendance prévaut dans le domaine environnemental, signale M. St-Martin en se disant convaincu que nos efforts financiers en vue de protéger ou restaurer l'environnement pourraient se trouver complètement annulés par les pays trop démunis pour adopter des préoccupations similaires.

Ainsi, si la Chine utilisait toutes ses réserves de charbon, les émissions de dioxydes qui en résulteraient équivaldraient à ce que nous tentons d'éliminer ici, fait remarquer le vice-président à l'ACDI.

«Ce n'est pas que les pays du Tiers monde soient moins conscients des questions environnementales, poursuit-il. Ils n'ont pas d'alternatives financières. Entre nourrir leur population quand les réserves

se limitent à un mois dans certains cas, et protéger l'environnement, le court terme l'emporte».

Quant aux solutions à privilégier, M. St-Martin invite les gens à réfléchir sur leurs valeurs, leurs revenus et leur consommation. Il met de l'avant, plutôt que les seules contributions financières, des politiques économiques de nature à favoriser les exportations en provenance du Tiers monde. Ce qui pourrait se faire par le biais du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) dont certaines ententes soulèvent présentement un tollé de protestations de la part de nos producteurs agricoles notamment.

Le vice-président à l'ACDI croit aussi que l'aide acheminée sous forme de transferts de ressources ou de technologies, doit être encadrée de conditions à caractère politique susceptibles d'engendrer du développement à long terme, c'est-à-dire du développement durable, dans les pays bénéficiaires.

L'intégration scolaire encore loin d'être un acquis

Sherbrooke (LO)

Très loin d'être un acquis, l'intégration à l'école régulière des enfants avec handicap soulève toujours des résistances dans les commissions scolaires et les écoles. La seule différence d'un endroit à l'autre se situe au niveau du degré plus ou moins élevé d'opposition.

Porte-parole du Comité régional pour l'intégration scolaire en Estrie (CRISE) et elle-même parent d'une fillette multihandicapée, Marie-France Blouin dresse ainsi un bilan de ce phénomène nouveau et encore fort méconnu.



Marie-France Blouin

«Les ressources nécessaires à l'intégration ne sont pas disponibles au sein des commissions scolaires, qui disent ne pas avoir les budgets qu'il faut. Par ricochet, les écoles et leurs personnels craignent de ne pas obtenir les fonds dont ils auraient besoin», mentionne Mme Blouin pour expliquer les points de résistance dans le milieu scolaire.

Par exemple, la fille de Mme Blouin, âgée de six ans et demi, re-

quiert une personne d'accompagnement, c'est-à-dire une éducatrice spécialisée qui l'aide dans ses activités d'apprentissage.

«Les gens croient que ça entraîne des dépenses supplémentaires importantes. En fait, il se produit un transfert d'argent puisque ce sont les dollars des classes spéciales qu'on réoriente vers le milieu régulier. Et puis, c'est prouvé qu'à long terme, la société y regagne en plus de mieux respecter l'aspect humain», ajoute Mme Blouin.

Difficiles négociations

La porte-parole du Comité indique que les parents doivent toutefois se préparer à «négocier serré» avec les commissions scolaires. Ils ont, dit-elle, intérêt à se doter de l'outil indispensable que constitue le plan d'intervention personnalisé de l'enfant, où sont identifiées les ressources requises.

C'est pourquoi ce plan compte parmi les ateliers majeurs au programme de la journée de formation sur l'intégration scolaire, organisée par CRISE, le dimanche 9 février, à l'Hôtel Delta. Une centaine de participants, principalement des parents, avec ou sans enfant handicapé, sont attendus.

Certes, précise Mme Blouin, les enseignants et dirigeants d'école seront accueillis à bras ouverts. «L'intégration est une nouvelle approche et suscite un certain blocage. Nous devons démystifier ce qui apparaît comme une montagne».

En ce sens, trois ateliers porteroient sur autant d'expériences d'intégration en cours présentement dans trois écoles dont une de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS), l'école Ste-Famille. «Une expérience qui se déroule depuis plusieurs années déjà et avec succès en plus», commente Mme Blouin.

Il apparaît un peu surprenant que la porte-parole de CRISE ne mentionne pas, au chapitre des difficultés, les réactions négatives des autres parents. Se basant sur son expérience personnelle, Mme Blouin estime qu'au contraire, les parents se disent heureux que leurs enfants côtoient assez tôt des gens handicapés de façon à prévenir les préjugés.

«Quand les ressources sont là, toute la classe en profite, à mon

avis. L'approche pédagogique devient plus individualisée», ajoute-t-elle.

La journée de formation entend aussi donner aux parents d'enfants sans handicap l'opportunité de voir comment se réalise une intégration qui a des retombées positives sur tous les élèves de la classe. «Nous ne voulons pas faire d'intégration sauvage et les parents pourront le constater», insiste Mme Blouin.



Appui de Le Phare à un projet en Bolivie

Dans le cadre de la Semaine du développement international, l'école secondaire Le Phare lance son projet d'entraide internationale. Elle vise à amasser 2000 \$ afin d'appuyer un projet en Bolivie, mené par un éleveur de moutons de l'Estrie, André Vigeant. Grâce au soutien d'une filiale de l'Agence de coopération et de développement international, des œuvres de Cardinal Paul-Émile Léger et du rallye Tiers-Monde Estrie, M. Vigeant vient en aide aux producteurs de moutons boliviens. Le projet comprend l'amélioration de la mise en marché des produits, la mise sur pied d'une ferme expérimentale et d'un abattoir ainsi que des ateliers de formation pour la tannerie.

Une ampleur inégalée à Drummondville

Drummondville

Pour leur troisième édition, les organisateurs du Carnaval des Neiges de Drummondville ont décidé d'étendre l'événement à toute la ville et en faire la plus importante édition jamais vue dans la région.

Le Carnaval, qui débute aujourd'hui et se poursuit jusqu'au 16 février, connaîtra ses temps forts le dimanche 9 février, avec un important défilé dans les rues de la ville, et le samedi 15 février, avec le couronnement d'une reine au Centre d'enchères de la rue St-Amant.

Le défilé de dimanche, comprenant une trentaine de chars allégoriques, quittera le Centre d'enchères à 13 h et arrivera au haut-lieu du Carnaval, dans le parc St-Frédéric, où parmi les activités proposées au public, on verra les résultats d'un concours de sculptures sur neige et on assistera à une fête populaire organisée par le troupe folklorique Mackinaw.

Parmi les autres activités qui seront annoncées à chaque jour du Carnaval, on note des tours de ville en chariots tirés par des chevaux, du patinage de nuit sur piste dans le parc Woodyatt, des soirées musicales, de la bonne chère dans des hôtels et restaurants, des tournois sportifs, etc.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler, A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC MEGANTIC
WFFEDON
ASBESTOS

composez 0 et demandez Zenith 5-3060 À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

38269



Photo La Tribune par Claude Croisette

Un guide voyant maintenant accessible

C'est à l'aide d'un communiqué de presse écrit en braille que Hugues Mailloux, de l'Association des handicapés visuels de l'Estrie, a transmis son message à la presse cette semaine. Le regroupement profite de la Semaine de la canne blanche pour annoncer qu'un guide voyant est maintenant accessible aux personnes handicapées visuelles soucieuses de développer leur autonomie. L'Association a par ailleurs décerné un certificat de mérite à Roger Legeault de la CSCS et à Johanne Leboeuf, handicapée visuelle, pour avoir permis la réalisation d'un programme de sensibilisation au handicap visuel auprès des élèves. L'association estrienne travaille sur d'autres problématiques, à savoir l'installation de feux sonores à Sherbrooke et la liste d'attente au Centre de réadaptation Estrie.

EN BREF

Course originale de canards à North Hatley

North Hatley (YR) — Le Carnaval de North Hatley sera marqué par une originale course de canards sur la rivière, à 13 h dimanche le 9 février, avant les cérémonies de clôture de l'événement.

Il s'agit de canards flottants, transportés par le courant, et le premier à franchir le fil d'arrivée sera déclaré le vainqueur.

Le Carnaval, qui a débuté le 25

janvier, a jusqu'à maintenant été marqué par une multitude d'activités. Ce soir, il y aura danse pour adolescents avec orchestre, de 18 h 30 à 22 h.

Demain, ce seront les finales au hockey et au ballon-balai et la danse du carnaval, et dimanche, des randonnées en mongolfières, la course de canards et les cérémonies de clôture.

Soirée casino à Saint-François-Xavier

Saint-François-Xavier — Le club Optimiste de Saint-François-Xavier de Brompton organise une soirée casino, ce samedi, à l'école primaire Arc-en-Ciel de cette même municipalité.

Cette activité, indique le président de l'organisme, Jean-Claude Labbé, se veut une forme de finan-

cement pour le club Optimiste, lequel vient en aide à la jeunesse.

Cette soirée casino débute à 20 h. Des billets sont actuellement en vente dans la municipalité de Saint-François-Xavier et il sera également possible de s'en procurer à l'entrée de l'école.

Les gagnants au bridge

Les gagnants de la séance du Club de bridge de Sherbrooke (affilié à l'ACBL) du 4 février sont:

NORD-SUD: Paul Emond et René Arsenaux, Michèle et Bernard Colin, Denis Trépanier et Marcel Carbonneau, Margot Fortier et Huguette Gagné, Jeanne d'Arc Meunier et Carmen Allard, Francine et Jean-Guy Adam.

EST-OUEST: Jean-François Bolduc et Carole Langlois, Carmen Gauthier et Claire Hamel, Thérèse Gagné et Margita Sprajcer, Rita Robert et Lise Bélanger, Fernande Drapeau et Lauretta Collard.

Les gagnants de la séance de bridge du vendredi soir 31 janvier sont:

NORD-SUD: Marcel Carbonneau et Denis Trépanier, Pauline Roy et Claire Fiset, Hélène Bishop et Marguerite Fortier, Jeanne et Jean-Guy Rose, Pearl Lajeunesse et Louise Perreault.

EST-OUEST: Jean-François Bolduc et Carole Langlois, Carmen Gauthier et Claire Hamel, Thérèse Gagné et Margita Sprajcer, Rita Robert et Lise Bélanger, Fernande Drapeau et Lauretta Collard.

CARNET COMMUNAUTAIRE

Age d'or Sherbrooke

Le Club d'âge d'or Sherbrooke organise une soirée dansante demain samedi, le 8 février, à 20 h, au Centre communautaire, 1010, rue Fairmount (et ce, à tous les samedis).

Parkinson-Estrie

L'Association Parkinson-Estrie organise une conférence demain samedi, le 8 février, à 10 h 15, au Foyer St-Joseph, Centre de jour, 611, boul. Queen nord, à Sherbrooke. Le Dr Jean Rivest, neurologue, traitera de la maladie elle-même, de son traitement et des perspectives d'avenir.

St-Valentin à Fleurimont

Les Chevaliers de Colomb de Fleurimont conseil 9086 organisent un brunch à l'occasion de la St-Valentin le dimanche 9 février, au 2485, rue King est, à Fleurimont.

Heure d'adoration

Il y aura heure d'adoration et eucharistie le lundi 10 février, à 19 h 30, chez les Servantes du St-Sacrement, 580, rue Dufferin, à Sherbrooke.

Hypoglycémiques

L'Association des hypoglycémiques de l'Estrie tiendra une rencontre le lundi 10 février, à 19 h 30, au CLSC-SOC, 50, rue Camirand, à Sherbrooke. Robert-Léo Gendron, docteur hyg., et conseiller en santé, est le conférencier-invité de la rencontre qui a pour thème: «Pour une prise en charge de soi».

Tutelle et curatelle

Le Cercle des Filles d'Isabelle Immaculée-Conception tiendra une séance d'information sur la tutelle et la curatelle le lundi 10 février, à 19 h 30, à la salle St-Jean Baptiste, 300, rue Conseil, à Sherbrooke. Ruth Chamberland, notaire, est la conférencière-invitée.

Parents en action

Carole Houde Julie Couturier

«La voie du succès!»

Le bien de l'enfant est certes l'objectif que tout parent et éducateur convoitent. Souvent, on se trouve confronté entre une vision idéaliste de l'éducation et une réalité plutôt décevante. En demandons-nous trop aux enfants? Plusieurs affirmeront qu'il ne faut pas avoir peur de demander aux enfants afin de les inciter à se dépasser. D'autres diront qu'on en demande trop aux enfants car la performance et la compétition dominent sur l'éducation. Tenant compte que la société présente une génération d'enfants très stimulés, voyons ensemble ce qui motive tant les adultes à ces comportements à tendance «perfectionniste».

— Il est vrai que la plupart des adultes réalisent leurs propres rêves par l'intermédiaire de leur enfant en lui imposant ses goûts dans une activité pré-déterminée.

— Il est vrai que nos attitudes négatives brisent le plaisir que l'enfant porte à un loisir qu'il a lui-même choisi.

— Il est vrai que trop souvent nous comparons l'enfant aux autres sous prétexte d'accomplir une meilleure performance.

— Il est vrai que l'adulte ne prend pas assez le temps d'écouter les besoins de l'enfant, ses peines et ses angoisses.

— Il est vrai que pour devenir un être autonome, on permet à l'enfant de vivre tout le poids des problèmes d'adulte.

— Il est vrai surtout que l'adulte oublie que l'enfant est un être en développement et ce qu'il faut s'attendre de lui, certains adultes ne l'ont pas encore appris.

L'enfant apprend bien s'il trouve du plaisir à apprendre. Encore faut-il être là pour offrir l'occasion d'apprendre. Le soutien, la sécurité et l'affection, voilà les outils les plus précieux pour qu'un enfant puissent grandir dans le succès.

Donnez et vous recevrez; cela l'enfant le sait très bien et c'est ce qu'il attend de vous! Nous vous invitons à en discuter avec nous.

Téléphonez au Centre Psycho-pédagogique de l'Estrie au 823-2172.

Bonne semaine!

Carole Houde, orthopédagogue

Julie Couturier, psychologue

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **77212230**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

CLUB Multi points

31010

COURS À TEMPS PARTIEL FRAIS

Admission: 10\$ (nouveaux étudiants)
Inscription: 50\$ / 45 heures
35\$ / 30 heures
Matériel: 10\$ (chaque cours)

COURS LE JOUR/SOIR

CONFECTION FÉMININE
45 heures
lundi 9h à 12h
mardi 18h30 à 21h30
DESSIN DE PATRON
(à partir d'un patron de base ajusté)
30 heures
mardi 13h à 16h
mercredi 18h30 à 21h30

Centre de formation **CHAMPLAIN**

385, rue Belvédère sud, Sherbrooke, 563-9574

37925x

Arts et spectacles



MUSIQUE CHEZ NOUS
Département de musique • Université Bishop's

**Festival d'ouverture
Salle Bandeen**

**Atelier de maître avec
Marc Widner, pianiste**

**Le samedi 8 février 1992
10 h 00**

Entrée libre - laissez-passer obligatoires

Renseignements: (819) 822-9642 • Guichet: (819) 822-9692



L'École nationale de théâtre a presque tout l'argent pour rénover le Monument National

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

L'École nationale de théâtre a maintenant trouvé une bonne part de son financement privé pour la remise à neuf du Monument National.

Le groupe Imasco y contribue pour 700 000 \$, a indiqué Monique Mercure, directrice générale de l'ENT, en conférence de presse hier, dans la vieille salle du boulevard Saint-Laurent, à Montréal. Le don vient pour moitié du groupe lui-même, moitié de sa filiale Arts du Maurier.

La maison d'enseignement compte amasser 1,5 million \$ en argent privé, pour les travaux en cours depuis l'été 1991 et visant une réouverture le 24 juin 1993,

100 ans après son inauguration par la Société Saint-Jean-Baptiste.

La grande part provient des contribuables: 16 millions \$ distribués à parts égales par les ministères des Communications du Canada et des Affaires culturelles du Québec.

Le Monument National comptera deux salles, précise Mme Mercure, l'une à l'italienne de 800 places et baptisée Ludger-Duvernay (fondateur de la SSJB), l'autre en dessous de 200 places, à géométrie variable et appelée du Maurier. Il logera aussi des ateliers d'éclairage, de décors et costumes.

La loi fédérale permet de nommer d'après une marque de tabac quelque chose de sportif ou culturel, pourvu que ce soit un nom de compagnie; il avait été envisagé un temps, à Ottawa, de l'interdire aux

marques de tabac.

Pattes dans le vide
L'édifice à la façade de pierre grise, un des premiers à structure d'acier, avait bien besoin d'être rénové. Certaines poutres, posées à l'origine sur du mortier, reposaient dans le vide après que ce mortier ait séché et se soit effrité.

Son ouverture eut lieu un an plus tard que prévu au départ, la SSJB et la ville souhaitant au départ célébrer le 250^e anniversaire de fondation de Montréal, en 1892.

Avec les journaux, le discours sur tribune était un grand moyen d'action politique: la grande salle à l'étage entendit les harangues de Wilfrid Laurier et Henri Bourassa, cela à part le théâtre, l'opérette de Charles Goulet et Lionel Daunais, les revues comiques de Gratien Gélinas.

Le rez-de-chaussée fut ensuite loué, à des cabarets comme le Star-

land, à un musée où, paraît-il, fut exposée la dépouille du Géant Beupréd ainsi qu'à des commerces, depuis une banque et jusqu'à un barbier.

Après la guerre 1939-45, avec la renommée interlope de ce bout de la «Main», la SSJB laissa se décrépir le Monument National et, en 1960, il était à vendre. Heureusement l'École nationale de théâtre se met à louer la salle en 1965, pour présenter les pièces jouées par ses étudiants.

Le bâtiment doit aussi sa survie au courtier en immeubles Arthur Gelber, de Toronto, qui l'achète en 1971 et assure le relais jusqu'à ce que l'ENT devienne propriétaire en 1978. En février 1991, les gouvernements du Québec et du Canada annoncent ces travaux de 17,5 millions \$.

ÉCHOS DU MONDE ARTISTIQUE

Liaison Nord-Sud

Pour la deuxième année, la tribune radiophonique internationale «Liaison Nord-Sud» sera diffusée sur les ondes d'une dizaine de villes du Québec, dont la radio communautaire CFLX-MF, dans le cadre de la Semaine du développement international.

La question économique sera au cœur des discussions avec le thème «Développement international et développement régional: deux réalités, un même défi».

Produite par la Société de développement international Desjardins, l'émission sera animée encore cette année par Gérard-Marie Boivin et sera diffusée en direct de l'Amphithéâtre de la Place du Complexe Desjardins aujourd'hui, 7 février, de 12h30 à 14h.

Les participants à l'émission chercheront à démontrer que les communautés locales, en prenant en main leur propre développement, contribuent à la relance économique de leur pays, dans le tiers monde comme ici.

L'émission proposera un échange entre le Costa Rica, les Îles-de-la-Madeleine et les Philippines. De Montréal, la ministre canadienne des Relations extérieures et du Développement international Mme Monique Landry, le p.d.g. de la Société de développement international Desjardins M. Ghyslain Paradis ainsi que le journaliste Raymond Provencher feront part de leurs commentaires et répondront aux questions des coopérants québécois et de leurs partenaires.

Les pauses musicales de l'émission seront assurées par le groupe Quillay, une formation latino-américaine de Montréal qui interprétera cinq pièces en direct.

«Kraken» en Italie
La pièce «Kraken» de l'auteur sherbrookois Patrick Quintal vient d'être présentée du 2 au 8 janvier dans la ville de Salesnes en Italie par la Cooperativa del Giulare dans une traduction italienne de Eva Franchi et une mise en scène de Andrea Carraro.

La Cooperativa tourne ce spectacle dans différentes villes et festivals d'Italie depuis janvier 1991 et a notamment participé au 44^e Festival d'art dramatique de Pesaro, en octobre dernier.

Rappelons que «Kraken» a déjà reçu d'excellentes critiques lorsqu'elle a été produite par le Théâtre du Double signe et a valu à son auteur le Prix Yves-Sauvageau de l'Association des auteurs des Cantons de l'Est en 1989. Après sa parution aux éditions VLB l'automne dernier, elle s'est retrouvée parmi les trois finalistes du Grand Prix littéraire de la ville de Sherbrooke.

Par ailleurs après un énorme succès remporté à Sherbrooke, à Montréal et en province, le spectacle «100 % humain», la toute récente création du Théâtre du Double signe est de retour pour quatre soirs seulement à Montréal.

Elle sera présentée du 19 au 22 février à la salle St-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec, rue St-Denis, et met en scène Patrick Quintal et le musicien Jacques Jobin.

TELE 7 LaTribune CHL 53.5M CITE 105.5

Vidéotron et l'union nationale présentent

La Mandragore



Une force de Jean-Pierre Ronfard • Mise en scène Jacques Rossi

avec **Luc Durand** **Marc Labrèche**
Lénie Scoffie **Annick Bergeron**
Jean-Bernard Hébert **Jean Petitclerc**
Manon Lussier **André Maurice**

Mardi et mercredi 18-19 février à 20 h

Salle Maurice-O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke

Achetez au 820-1000



MUSIQUE CHEZ NOUS
Département de musique • Université Bishop's

**Festival d'ouverture
Salle Bandeen**

**Carmen Mehta, soprano
Tom Gordon, piano**

**Au programme : Schubert, Wolf,
Brahms, Schumann**

Le vendredi 7 février 1992 à 20 h 00

RAYMOND CHABOT,
MARTIN PARÉ

Comptables agréés

Renseignements: (819) 822-9642 • Guichet: (819) 822-9692



POUR L'AMOUR DU CINÉMA!

FAMOUS PLAYERS Offrez une soirée formidable à votre Valentin. Certificats Cadeaux en vente dans tous nos cinémas FAMOUS PLAYERS. 14 à 17 ANS 5.50\$

Un film de STEVEN SPIELBERG

DUSTIN HOFFMAN **ROBIN WILLIAMS**
JULIA ROBERTS **BOB HOSKINS**

CAPITAINE CROCHET

version française de **Hook**

Carrefour de l'ESTRIE 3050 boul. PORTLAND 565-0366

SAM. ET DIM.: 12H40, 3H30, 6H30, 9H15.
SEMAINE: 6H30, 9H15.

SEAN CONNERY **LORRAINE BRACCO**

Elle était à la recherche d'un homme qui avait abandonné la civilisation. Elle trouva un homme qui pourrait sauver l'humanité.



Medicine Man

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

Carrefour de l'ESTRIE 3050 boul. PORTLAND 565-0366

SAM. ET DIM.: 12H40, 2H50, 5H00, 7H05, 9H15.
SEMAINE: 7H05, 9H15.

SAM. ET DIM.: 12H40, 2H45, 4H55, 7H05, 9H15.
SEMAINE: 7H05, 9H15.

le PERE de la MARIÉE
VERSION FRANÇAISE

Carrefour de l'ESTRIE 3050 boul. PORTLAND 565-0366

"UN THRILLER QUI VA FAIRE UN MALHEUR!"
Sexe, suspense et surprises au menu.
-Par Collins, WWOR-TV

RICHARD GERE KIM BASINGER

Un psychiatre et deux sœurs ravissantes se livrent à un petit jeu dangereux.

D'abord la séduction. Ensuite, le coup monté. Et avant le dénouement... quelqu'un sera mort.

ANALYSE FATALE

v.f. de "FINAL ANALYSIS"

Passion brûlante. Meurtre de sang froid.

WARNER BROS. présente

LA MAISON DU CINÉMA 63 KING OUEST - 566-8782 SAM. DIM.: 1:00 - 3:25 - 7:00 - 9:25
SEMAINE: 7:00 - 9:25

DU CRÉATEUR DE TOTAL RECALL

EMILIO ESTEVEZ **MICK JAGGER** **ANTHONY HOPKINS**

FREE JACK

EN VERSION FRANÇAISE

CINÉMA CAPITOL 59 KING EST - 565-0111 DIM.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
SEMAINE: 7:00 - 9:00

À l'affiche une semaine seulement!

"Un enchantement"
-Luc Perreault, LA PRESSE

"Double vie : si belle, si pure."
-Louise Blanchard LE JOURNAL DE MONTRÉAL

LA DOUBLE VIE DE VERONIQUE

LA MAISON DU CINÉMA 63 KING OUEST - 566-8782 SAM. DIM.: 1:10 - 3:10 - 7:10 - 9:10
SEMAINE: 7:10 - 9:10

GLENN CLOSE **NIELS ARESTRUP**

Une symphonie d'émotions, de passions et de sensualité à l'état brut.

LA TENTATION DE VENUS

version française de MEETING VENUS

LA MAISON DU CINÉMA 63 KING OUEST - 566-8782 SAM. DIM.: 1:05 - 3:20 - 7:05 - 9:20
SEMAINE: 7:05 - 9:20

KEVIN COSTNER

Il est procureur de district. Il risque sa vie, la sécurité de sa famille, et tout ce qu'il lui est cher pour la seule chose au monde qu'il vénère... La vérité.

JFK

EN VERSION FRANÇAISE

LA MAISON DU CINÉMA 63 KING OUEST - 566-8782 SAM. DIM.: 2:00 - 8:00
SEMAINE: 8:00 38454

PASSEPORT-JEUNESSE

MATINÉE-THÉÂTRE



JOFROI GRENADINE BLUES

OU LA TERRIBLE HISTOIRE DE CARACHO
ET DE LA GRANDE GRENOUILLE

Une présentation de LA TRIBUNE et du CENTRE CULTUREL de l'Université de Sherbrooke

Dimanche - 9 février Billets: 4,00\$ (adultes) Détenteurs du PASSEPORT-JEUNESSE
10 h - 13 h 2,75\$ (moins de 14 ans) Entrée libre sur présentation de votre passeport

Salle Maurice-O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke

Arts et spectacles

Le bar Twilight Zone met à l'honneur les créateurs

Pierrette ROY

Offrir une tribune pour les créateurs, qu'ils soient artistes en arts visuels, auteurs-compositeurs, groupes rock, écrivains, poètes, comédiens, artisans.

Dès son ouverture, en décembre dernier, le Twilight Zone de Magog voulait affirmer sa différence d'avec les autres bars de la région en mettant de l'avant cette option qui, depuis, ne cesse de se développer.

D'abord par la nomination d'un directeur artistique, Denys Caron, bien connu du milieu théâtral sherbrookoise par sa longue association au Théâtre Entre chien et loup, puis par la mise en place de nombreuses initiatives qui, du jeudi au dimanche inclusivement, suscitent un intérêt grandissant.

La vedette

Les jeudis «Arts visuels en direct», les vendredis et samedis rythmés, les soirées du beau dimanche en plus des expositions d'artistes qui alternent à tous les mois constituent autant d'événements qui veulent offrir une place de choix aux créateurs, tout en permettant aux amateurs de trouver, à chaque fois, un lieu où l'effervescence artistique est présente.

Pour le directeur artistique, le Twilight Zone veut mettre à l'honneur tous les arts, mais l'on y privilégie tout particulièrement le domaine de la création.

«Nous ne voulons pas que les activités artistiques soient reléguées au second rang, chez nous, mais qu'elles prennent toute la vedette, note-t-il. Mais nos activités ne font que commencer et pourraient se développer beaucoup au cours des mois à venir.»

D'ailleurs, le directeur artistique



Denys Caron, directeur artistique du Twilight Zone, devant le mur «Libre expression» où le public est invité à s'exprimer. Ce bar de Magog veut mettre à l'honneur tous les arts, mais réserve une place spéciale aux créateurs.

travaille en étroite collaboration avec des groupes culturels du milieu dont la Galerie Horace et l'Association des auteurs des Cantons de l'Est.

Ainsi, consacrés aux arts visuels en direct, les jeudis soirs accueillent, à compter de 21 h, l'artiste qui expose ses peintures pour tout le mois pour une séance de création en direct. On y a déjà accueilli les oeuvres de Marie-Hélène Roy, de Marie-Lyne Vièle et, pour tout le mois de février, celles de Jean-Sébastien (Sébastien Denis).

Ce dernier, qui présente une dizaine d'oeuvres, tableaux et installations multi-médium qui savent interpeller avec force et qui sont fascinan-

tes par les réflexions qu'elles suscitent, s'exécutera devant public les 6, 13 et 20 février et répondra aux questions du public.

Dans les mois à venir, le bar Twilight Zone accueillera notamment les artistes Marie-Hélène Roy, Denis Blanchette, Michel Roy et Hugo Calderum.

Groupe rock québécois

Les premiers vendredis et samedis de chaque mois, le bar du 386 de la rue Principale ouest fait place à une formation musicale québécoise rock. Les 6 et 7 mars prochains, il accueillera

le groupe «Cosmic Cow Boy» à compter de 23 h.

Les dimanches soirs, décrets «Soirées du beau dimanche», veulent pour leur part s'ouvrir à des genres variés et tout particulièrement aux chansonniers et aux auteurs-compositeurs. On entrevoit même, éventuellement, faire place à des activités théâtrales.

Ainsi, ce dimanche, 9 février, à 21 h, on fera place à la poésie en musique avec Jean-Sébastien et Jean-François. La soirée se partagera en deux temps, un premier de poésie d'ici et d'ailleurs accompagnée à la guitare, et un deuxième pour goûter des chefs-d'oeuvre peu connus des Doors et des numéros d'humour.

Le dimanche, 23 février, la chanson y sera présente avec Chantal Cloutier, originaire de l'Abitibi mais qui s'est fait connaître à Magog par ses nombreux tours de chant. Elle offrira plusieurs compositions et des interprétations, dont des pièces de Geneviève Paris et Sam Brown.

Le programme du dimanche pourrait d'ailleurs s'étendre aussi au samedi précédent, lorsqu'aucun groupe rock ne s'y produira.

«Body painting»

Des événements spéciaux sont aussi prévus et le prochain à venir, pour célébrer l'année bissextile, se déroulera samedi, le 29 février, et sera consacré au «body painting», une forme d'art qui prend de plus en plus d'ampleur à Montréal.

Les trois peintres Benito, Jean-Sébastien et Marie-Lyne Vièle, accompagnés de leur modèle, s'exécuteront sur place. La soirée sera agrémentée d'une musique d'avant-garde sélectionnée par le peintre Benito et un diaporama de l'exposition des peintures érotiques de l'artiste Denise Gagné sera projeté.

Enfin, un mur «Libre expression» est la disposition du public qui peut s'y exprimer.

Pour la belle saison, le Twilight Zone songe à animer ses terrasses,

contigues au bar, par différentes activités artistiques, avec la présence éventuelle de dessinateurs, de caricaturistes, d'artisans, et veut ainsi tenter d'offrir une sorte de version magogoise miniaturisée de «la rue des Artistes» du Vieux Québec.

Un baiser mémorable dans «Autant en emporte le vent»

Chicago (Reuter)

Pour les Américains, le baiser de Rhett Butler et Scarlett O'Hara dans «Autant en emporte le vent» est le plus mémorable de l'histoire du cinéma, révèle un sondage.

Derrière Clark Gable et Vivien Leigh viennent Deborah Kerr et Burt Lancaster dans «Tant qu'il y aura des hommes», suivi par Ingrid Bergman et Humphrey Bogart dans «Casablanca».

Le sondage a été réalisé par Gallup pour le compte d'un fabricant de rouge à lèvres.

Expositions
du 7 février au 1er mars 1992 :

salle 1 :
DENIS BLANCHET
peintures récentes

salle 2 :
MARIO POULIOT
55 de l'imagination
sculptures en techniques mixtes

galerie **HORACE**
Regroupement des Artistes des Cantons de l'Est

Vous êtes cordialement invités au vernissage le vendredi 7 février 1992 à 20h

74 Albat (centre ville) Sherbrooke, QC J1H 1M9 • 819/821-2326

La Tribune CHLT 63AM TÉLÉ 7 l'union videotron

présentent

Jean Lapointe

Le Pianiste du Raindrop

"UN SPECTACLE D'AMOUR QUE LES GENS ONT REÇU COMME TEL. UN HOMME AUX TALENTS MULTIPLES MAIS DONT LE PLUS GRAND EST SÛREMENT DE SE FAIRE AIMER." LA PRESSE

UN SPECTACLE TOUCHANT ET ATTENDRISSANT

DEMAIN

EN PREMIÈRE PARTIE FRANÇOIS LÉVEILLÉE

SAMEDI 8 FÉVRIER à 20 h

Salle Maurice-O'Bready Centre Culturel Université de Sherbrooke Achetez au 820-1000

CLAUDE DUBOIS

SPECIAL DE LA SAINT-VALENTIN

La force de l'amour

Le 14 février 1992 à 20 h

Achetez au 820-1000

Salle Maurice-O'Bready Centre Culturel Université de Sherbrooke

Présenté par La Tribune CHLT 63AM l'union videotron

TELE 7 Videotron CHLT 63AM l'union La Tribune

présentent

Expédition Everest 91

Diaporama de YVES LAFOREST

le premier Québécois au sommet du monde

"Ce diaporama est l'un des meilleurs qui m'ait été donné de voir... Le mot-clé, c'est la magie." Richard Chartier, La Presse

"... un exemple exceptionnel de persévérance à imiter." Pierre S. Lefebvre, Medtronic du Canada Ltée

SAMEDI - 15 FÉVRIER - 20 h

Salle Maurice-O'Bready Centre Culturel Université de Sherbrooke la randonnée... 37438

Tom Scullen's

ICE CAPADES

présenté par SHEER ENERGY

Le monde de Hanna-Barbera

EN VENTE Lundi prochain

METTANT EN VEDETTE YOGI L'OURS LES PIERRAFEU SCOOBYDOO

Les personnages de Hanna-Barbera sont une gracieuseté de Canada's Wonderland.

Du 11 au 15 mars Palais des Sports de Sherbrooke

7 représentations

Mercredi, 11 mars	19h30
Judi, 12 mars	19h30
Vendredi, 13 mars	19h30
Samedi, 14 mars	11h30, 15h30, 19h30
Dimanche 15 mars	14h00

Billets en vente à la billetterie du Palais des Sports

Sièges réservés: \$12, \$10 (+TPS) Sièges VIP disponibles rabais de \$2.00: enfants (12 ans et -) âge d'or (65 ans et +)

Réservations: (819) 821-5850

Prix de groupe disponibles. Informations: 565-8049

TELE 7 CHLT 63AM 106

CHÉRIBOURG LE PREMIER CENTRE DE VILLAGIATURE DE LA STATION TOURISTIQUE MAGOG-ORFORD

SPECIAL ST-VALENTIN SAMEDI LE 15 FÉVRIER 1992 EN SPECTACLE

Chérubourg

LE MAGICIEN ALAIN CHOQUETTE

UNE SOIRÉE OU UN SÉJOUR REMPLI DE "JE T'AI AIME"

Lieu: Grande salle de Bal du Chérubourg

18h00: Cocktail

19h00: Souper dansant animé par Ballroom 92, un orchestre de dix musiciens dirigé par Gilles Dion.

21h30: Spectacle Alain Choquette

22h30: Danse

POUR RÉSERVATION (819) 843-3308

La Tribune CHLT 63AM l'union Videotron

TELE 7 CHLT 63AM présentent

L'histoire véridique de la cantatrice québécoise Emma Albani, qui à la fin du XIXe siècle, fit carrière dans le monde entier, avant de finir ses jours dans la gêne, après avoir mené grand train durant quelques décennies.

LE MARDI 17 FÉVRIER, 20 h 00

820-1000

LE PAYS DANS LA GORGE

MISE EN SCÈNE DE SERGE DENONCOURT

AVEC MESDAMES CATHERINE BÉGIN, LYNE FORTIN, NICOLE LEBLANC, CLAUDE SOUCY, JANINE SUTTO ET MONSIEUR CLAUDE PRÉSENT

DECOR LOUISE CAMPEAU COSTUMES FRANÇOIS BARBEAU ECLAIRAGES JOCELYN PROULX

Salle Maurice-O'Bready Centre Culturel Université de Sherbrooke Inter-Canada

Une découverte qui n'aura pas d'impact immédiat sur le traitement de la dystrophie

Chicoutimi (PC)

Même si les chercheurs pensent avoir enfin découvert le gène défectueux responsable de la dystrophie myotonique, les gens ne doivent pas penser pour autant que cette découverte aura un impact immédiat dans le traitement de la maladie.

«Mais il s'agit d'une découverte importante», a expliqué, hier, le Dr Jean Mathieu, neurologue et directeur médical de la clinique des maladies neuromusculaires à l'Hôpital de Chicoutimi.

Selon ce spécialiste, le fait d'avoir isolé le gène fautif constitue la première d'une longue série de découvertes qui permettra d'en apprendre davantage sur la dystrophie myotonique.

Au Saguenay-Lac St-Jean, 500 individus souffrent de la dystrophie myotonique à des degrés de sévérité plus ou moins importants.

Le Dr Mathieu estime toutefois qu'il y a au moins 200 autres individus qui sont porteurs du gène. Chez ces dernières personnes, la maladie n'est pas apparue.

A l'heure actuelle, il est déjà possible de faire du dépistage prénatal. «Mais jusqu'à maintenant, on ne pouvait pas dire si la forme de la maladie pouvait être sévère ou non. C'est ce qu'on pense pouvoir maintenant découvrir», indique le médecin.

La maladie affecte les victimes de nombreuses façons. Chez certaines, les symptômes sont de peu de gravité, alors que chez d'autres, la maladie est très rapidement dégénérative.

La dystrophie myotonique est une des formes les plus répandues de la dystrophie musculaire. Elle provoque un affaiblissement du tissu musculaire, des problèmes cardiaques, des cataractes et le retard mental.

L'assurance privée va coûter cher si Québec paie moins pour les soins de santé aux É.-U.

Montréal (PC)

Si le gouvernement du Québec, par mesure d'économie, décide de limiter les remboursements pour les soins de santé reçus à l'étranger, notamment en Floride, les Québécois devront s'attendre à voir leurs primes d'assurance privée augmenter d'au moins 25 pour cent.

C'est du moins ce qui ressort des réactions recueillies auprès des principales compagnies d'assurance-voyage du Québec, à la suite des audiences de la commission parlementaire sur les coûts des soins de santé. Québec pourrait économiser 5 millions \$ en réduisant sa contribution.

Les porte-parole de la compagnie d'assurance Voyageur, de la Croix-Bleue et de l'Assurance-Vie Desjardins ont souligné que leurs actuels se penchaient dès maintenant sur la question. La décision québécoise pourrait être appliquée l'automne prochain.

Chez Voyageur, la plus importante compagnie d'assurance-voyage --elle accapare environ 50 pour cent du marché-- on ne voit pas d'un très bon oeil la possibilité que le Québec réduise sa contribution. «Ce n'est évidemment pas un changement qui nous est favorable», a expliqué Mark Parsons, directeur des ventes de Voyageur-Assurance.

200 000 \$

Il a rappelé que les États américains où les assurés de Voyageur font les plus longs séjours sont la Floride, l'Arizona et Hawaii. A son avis, les réclamations de 200 000 \$ en Floride pour une hospitalisation d'urgence sont courantes. Chez Voyageur, une assurance privée pour un séjour de 180 jours revient à 747 \$ pour un assuré âgé de 61 à 75 ans.

A La Croix-Bleue, qui occupe environ 25 pour cent du marché de l'assurance-voyage, on estime éga-

lement que la hausse se situera aux environs de 25 pour cent. Le vice-président, Gilbert Maltais, souhaite, quant à lui, que la Régie de l'assurance-maladie du Québec ajuste les frais remboursés pour les Québécois à l'étranger au tarif du Québec. L'excédent étant payé par l'assurance privée. D'ailleurs, la Croix-Bleue a présenté, mercredi, un mémoire en ce sens à la commission parlementaire.

M. Maltais a rappelé que cette démarche gouvernementale n'était pas nouvelle. «Depuis déjà deux ou trois ans, la RAMQ en parle, a-t-il expliqué. Il reste que le Québec est la plus généreuse dans ce domaine au Canada. Même l'Ontario vient de réduire sa contribution de façon draconienne.»

Du côté de l'Assurance-Vie Desjardins, qui détient 10 pour cent du marché, son président Claude Gra-

vel, croit que si les modifications entrent en vigueur, elles pourraient se traduire par une hausse de prime variant de 25 à 40 pour cent.

«Evidemment, on s'oriente vers une réduction de la facture supportée par le gouvernement, comme en Ontario, dit-il. De toute manière, nous allons nous y atteler. Nous allons faire des études actuarielles pour connaître l'impact que cette diminution a eu en Ontario.»

Enfin, Jean Laurac, éditeur de «Soleil de la Floride» à Hollywood, estime que la grande majorité des Québécois qui séjournent en Floride ne savent même pas ce que coûte au Québec leur hospitalisation en Floride. «Ils n'ont rien à payer, a précisé Laurac. Contrairement aux Américains dont l'assurance impose un ticket modérateur de 15 \$ US chez le médecin et de 25 \$ à l'hôpital.»

Côté relance le débat sur le mode de rémunération à l'acte

Pierre APRIL

Québec (PC)

Le ministre de la Santé et des affaires sociales Marc-Yvan Côté a relancé hier le débat sur le mode de rémunération à l'acte, en présence des porte-parole du Regroupement des fédérations de médecins du Québec.

Pour appuyer son propos, M. Côté a cité des médecins en santé communautaire qui avaient soulevé, mercredi, dans leur mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, la possibilité de s'attaquer, dans la réforme du financement au véritable consommateur qu'est devenu le professionnel de la santé.

«Ces médecins, a rappelé le ministre, nous disaient ce qui suit: 'L'argent étant le nerf de la guerre, la deuxième étape de la réforme pourrait être la vraie en misant, cette fois-ci, sur ceux qui prescrivent nos 12 milliards \$ de services médicaux au Québec'.

«Le véritable consommateur, a-t-il poursuivi, celui qui transforme les symptômes des patients en visites, consultations, hospitalisation, tests de laboratoire, examens radiologiques, chirurgies, c'est le médecin.»

M. Côté a particulièrement insisté sur un petit bout de phrase extrait des propos tenus par les médecins salariés.

«Le médecin a perdu le contrôle du menu médical. Il est malicieusement entraîné malgré lui dans une production associée directe-

ment à un tarif. Le médecin a perdu son autonomie.»

Le Dr Clément Richer, de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, a répliqué que le système de rémunération à l'acte était plus productif que le salaire.

«Il est inopportun de rejeter le blâme sur la rémunération à l'acte, a-t-il dit, on dirait que c'est un péché que d'être productif.»

Le président de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Robert Marier, a rejeté les propos du ministre en soulignant qu'il était regrettable que cette perception soit tellement galvaudée dans la population.

«Ce qui nous frustre le plus, a-t-il ajouté, c'est que cela est véhiculé dans le public.»

Le ministre a ensuite demandé aux médecins s'ils étaient prêts à revoir avec lui certains actes médicaux qu'ils posent et qui sont souvent inutiles.

M. Côté a parlé d'une somme de 10 millions \$ annuellement payée en radiographies inutiles, de la facture de 700 millions \$ pour des tests de routines «dont 20 pour cent sont improductifs», des 10 millions \$ facturés au système par les médecins «obésologues».

Les porte-paroles de la profession médicale ont répondu qu'ils étaient ouverts à l'idée de discuter de ces questions «même si ça ne sera pas simple».

Ils ont bien averti le ministre qu'une réforme du financement serait impossible à réaliser sans leur accord.

Le jugement Gauvreau fait avancer la cause de milliers de handicapés

— les organismes de soutien

Montréal (PC)

En blâmant le comportement de la Banque Nationale à l'endroit d'un avocat paraplégique, Me Marcel Gauvreau, de Montréal, le Tribunal canadien des droits de la personne vient de faire avancer la cause de milliers de handicapés.

C'est ce que croient les organismes de soutien aux personnes handicapées comme l'Association des paraplégiques. M. Daniel Lapointe, directeur général de cet organisme, se réjouit de la tournure des événements.

«C'est une grande victoire à cause du caractère inédit du dossier. Il s'agit ici d'un poste de haute direction impliquant les dirigeants d'une grosse entreprise. Les handicapés hésitent toujours avant d'entreprendre une démarche juridique. Ce jugement va les inciter à défendre leurs droits», a-t-il indiqué.

Le Tribunal canadien des droits de la personne a conclu mardi que la Banque Nationale du Canada avait fait preuve de discrimination à l'endroit de M. Gauvreau, à qui elle a refusé un poste de direction. Selon le président du tribunal, William Miller, la banque a fourni



Me Marcel Gauvreau

des motifs peu vraisemblables à Me Gauvreau, pour lui refuser le poste de directeur des services juridiques de l'institution financière.

Paraplégique depuis l'âge de cinq ans à la suite d'une poliomyélite, M. Gauvreau se déplace en fauteuil roulant. Il a sollicité le poste en 1986. Cette promotion lui a été refusée sous prétexte qu'il ne «possédait pas le profil de l'entreprise».

Il n'est pas le seul à s'être plaint de discrimination auprès de la Commission canadienne des droits de la personne.

En 1991, sur les 942 plaintes enregistrées, 275 provenaient de personnes avec un handicap. «Ce sont des plaintes concernant la discrimination au travail ou pour un mauvais service. Il me semble que, dans les dernières années, ces plaintes ont augmenté», a souligné M. Maxwell Yalden, président de la Commission.

Ce jugement vient également remettre en lumière les énormes difficultés rencontrées par les personnes handicapées qui se cherchent de l'emploi. La Confédération des organismes provinciaux des handicapés rappelle que 80 pour cent des 700 000 handicapés au Québec (de 15 ans et plus) sont au chômage.

Il est vrai, reconnaît-on, qu'un bon nombre n'est pas apte au travail, mais il reste des milliers de cas de discrimination flagrante.

VIDÉOS HI-FI

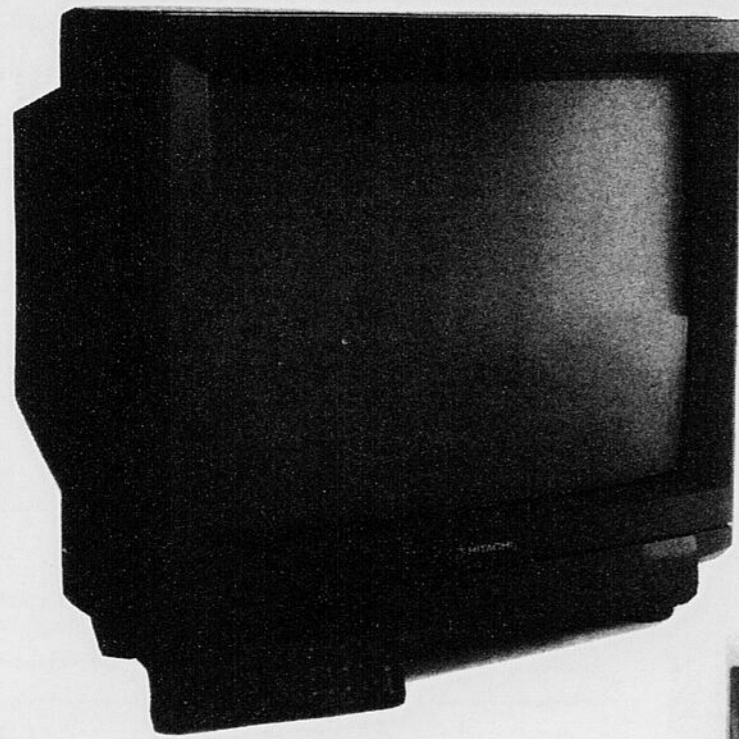
VIDÉOS

LASERS

HITACHI

MÉDAILLE D'OR

Toute une performance



CT 2033 ÉCRAN DE CONTRÔLE DE 21 PO, STYLE MONITEUR

- Syntonisateur compatible avec 181 canaux de câblodistribution
- Télécommande à accès sélectif de 24 fonctions
- Affichage des commandes de l'image à l'écran
- Commande de l'équilibrage du blanc
- Minuterie d'arrêt et rappel du dernier canal
- Affichage à l'écran du canal et du niveau du volume
- Meuble noir ultra moderne

449⁰⁰\$

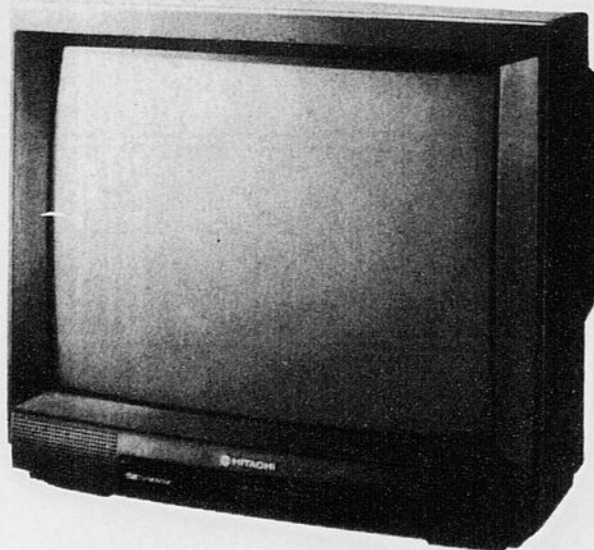
Support offert comme option — modèle CTS 2151 99,00 \$

CT 2043 ÉCRAN DE CONTRÔLE DE 21 PO, STYLE MONITEUR

- Syntonisateur compatible avec 181 canaux de câblodistribution
- Télécommande à accès sélectif de 25 fonctions • Ambiphonie
- Affichage à l'écran des commandes pour l'image et le son
- Entrées a/v et sortie audio variable
- Menu affiché à l'écran
- Rappel du dernier canal/commande d'équilibrage du blanc
- Meuble noir ultra moderne

499⁰⁰\$

Support offert comme option — modèle CTS 2151 99,00 \$



RIEN À PAYER DURANT LES 6 MOIS SUIVANT L'ACHAT. Offre valide pour les achats de 500 \$ ou plus (excluant les taxes), du 15 janvier au 31 mars 1992.

HITACHI

Performance exceptionnelle



Télé-Son

- TECHNICIEN SUR PLACE
- LOCATION D'ÉCRANS GÉANTS

C'EST LA PLACE
Des gens de chez nous

► Sherbrooke
2234 King Ouest
822-3344

► Drummondville
252 St-Jean
(819) 477-1316

► Service:
2226 King Ouest
569-1676

38268

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Une compagnie québécoise est à la recherche de deux représentants (es) pour la région de Sherbrooke et des environs. Clientèle établie. Grande possibilité de développement. Avantages sociaux. Revenu supérieur à la moyenne. Commission et bonus intéressants.

EXIGENCES:

- être âgé de plus de 25 ans;
- posséder une automobile;
- Sec. V;
- être dynamique;
- avoir le sens de l'organisation;
- VOULOIR RÉUSSIR
- habiter la région de Sherbrooke

DEMANDEZ
MANON CHARTRAND
(819) 564-8886
entre 8 h et 16 h

38405